LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL VOUS INFORME

Transports scolaires 2015
Formulaire d'inscription



Madame, Monsieur,

* Selon les modalités définies par le règlement départemental des transports scolaires.

ratuité* et sécurité resteront cette année encore les préoccupations majeures du Conseil Départemental qui organise, gère et finance seul les transports scolaires pour plus de 75 000 enfants et adolescents de la maternelle au lycée en Haute-Garonne.

Les transports scolaires gratuits en Haute-Garonne, c'est **une économie pour les familles de plus de 660 euros** par an et par enfant transporté. C'est également une vérification permanente de la qualité du service et de son matériel. C'est aussi une vigilance constante et rigoureuse des conditions de sécurité du transport.

L'école est l'institution la plus importante de la République. Elle est la seule voie d'apprentissage de l'esprit critique, de la liberté de pensée et le premier instrument de l'égalité des chances.

Permettre à l'école républicaine de garantir l'éducation pour tous, la démocratie dans l'accès au savoir, préparer la jeune génération à vivre dans des environnements économiques et sociaux en pleine mutation, justifie d'y consacrer le meilleur de nos moyens.

Vous aider à supporter le coût de la scolarité de vos enfants, offrir les moyens d'une éducation de grande qualité pour tous et partout en Haute-Garonne, faire du Conseil Départemental un véritable bouclier social, tels sont les engagements qui guideront notre action.

Georges Méric

Président du Conseil Départemental de la Haute-Garonne

Gratuité

Sécurité Efficacité



EXEMPLAIRE À RETOURNER AVANT LE 3 JUILLET 2015

PHOTO

(format 35 x 45 mm)

Obligatoire

À agrafer

pour les réseaux :

- Tisséo
- TER/SNCF
- Arc-En-Ciel

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

TRANSPORTS SCOLAIRES 2015-2016

Cocher la case correspondante :

☐ NON PENSIONNAIRE 1 A/R Quotidien

□ INTERNE 1 A/R Hebdomadaire 1/ Avant de compléter, lire attentivement la notice explicative figurant au verso

2/ Votre photo sera conservée dans notre base de données pour une fabrication de carte si nécessaire, sauf si vous cochez cette case

3/ En collège public : Vous pouvez remplir cet imprimé ou vous inscrire en ligne (un seul choix)

haute-garonne.fr	
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA	A HAUTE-GARONNE
Direction des Transports	
1 lancolaccanal ala la Managoratha 2	1000 TOLU OLICE CEDI

1, boulevard de la Marquette - 31090 TOULOUSE CEDEX 9

N° Vert 0 800 011 593

Signature du responsable,

CONSEIL

DÉPARTEMENTAL

L/ÉLÈVE			N° DOSSIER	l .
<u>L'ÉLÈVE</u>				
• NOM		• PRÉNOM		
DATE DE NAISSANCE		• SEXE DE L'ÉLÈVE □ M	□F	
• ADRESSE				
BÂTIMENT/APPARTEMENT		• CODE POSTAL		
• COMMUNE				
LE RESPONSABLE LÉGAL □parents □père □mère □tuteur le	légal	GARDE ALTERNÉE : □père □mère (indiquer le	•	
• NOM		• NOM		PRÉNOM
• PRÉNOM		• ADRESSE		
• N° Téléphone fixe				
• N° Portable		• N° Portable		
Vous recevrez des SMS , notammen	t en cas de suspension générale de service de trans	sport départementaux, sauf	si vous cochez cett	e case 🗆
dans certaines conditions, précisées sur l	le site internet du Conseil Départemental, cette adresse de r	messagerie vous permettra de n		
ETABLISSEMENT SCOLAI	RE FRÉQUENTÉ EN 2015-2016 □	PUBLIC* □ PRIV	E* (*cocher la c	ase correspondante)
☐ École maternelle/élémentaire☐ Collège	Niveau Niveau	□ CLIS	1	☐ CLIN ☐ Classe ou section particulière
	LV1:	LV2 :		
☐ Lycée	Classe LV1:		nement général	Enseignement technologique Cachet établissement
	Enseignements obligatoires (d'exploration)	LVZ		
☐ Lycée professionnel	☐ 2 ^{nde} Bac pro ☐ 1 ^{re} Bac pro ☐ Tle Bac pro Spécialité :	O □ CAP □ Préappr	entissage	
MODE DE TRANSPORT E		SNCF / réseau TER, joind	• Interne - Abon	nement Interne Scolaire*
☐ Service spécial de transport so Si vous le connaissez, préciser le n°		(*à ı	• Non pensionna etirer en gare ou aupr	ire - Abonnement Scolaire Réglementé* ès de l'établissement)
☐ Réseau urbain TISSÉO (agglom	ération toulousaine)	Gare de départ :		
☐ Lignes régulières Arc-En-Ciel ou	u Régionales	Gare d'arrivée :		
N° de ligne(s) :		Carte Pastel pour l'accès a	ux réseaux : • Urba	in Tisséo · TER/SNCF · Arc-En-Ciel
Point de montée :				servée pour le rechargement du
Point de descente :		contrat scolaire 2015-201 Si l'élève est déjà titulaire		EL notez le n°
Je soussigné(e),	certifie	exact les renseignements	portés sur la préser	nte inscription et avoir pris connais-
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	ts et des sanctions applicables, en cas d'indiscip		,	
Le:	ignature du responsable,			

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LA FAMILLE

PHOTO

(format 35 x 45 mm)

Obligatoire

À agrafer

pour les réseaux :

- Tisséo
- TER/SNCF
- Arc-En-Ciel



haute-garonne.fr

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

TRANSPORTS SCOLAIRES 2015-2016

Cocher la case correspondante :

□ **NON PENSIONNAIRE**1 A/R Quotidien

□ **INTERNE**1 A/R Hebdomadaire

1/ **Avant de compléter,** lire attentivement la notice explicative figurant au verso

2/ Votre photo sera conservée dans notre base de données pour une fabrication de carte si nécessaire, sauf si vous cochez cette case

3/ En collège public : Vous pouvez remplir cet imprimé ou vous inscrire en ligne (un seul choix)

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE	LA HAUTE-GARONNE
Direction des Transports	
	24000 TOLU OLICE CER

1, boulevard de la Marquette - 31090 TOULOUSE CEDEX 9

▶ N° Vert 0 800 011 593

Signature du responsable,

L'ÉLÈVE			N° DOSSIE	R
• NOM		• PRÉNOM		
• DATE DE NAISSANCE		SEXE DE L'ÉLÈVE □ I	И□Е	
• ADRESSE				
BÂTIMENT/APPARTEMENT		• CODE POSTAL		
• COMMUNE				
LE RESPONSABLE LÉGAL □parents □père □mère □tuteur légal		GARDE ALTERNÉE □ père □ mère (indique	•	catif adresse de l'autre parent)
• NOM		• NOM		PRÉNOM
• PRÉNOM		• ADRESSE		
• N° Téléphone fixe				
• N° Portable		• N° Portable		
Vous recevrez des SMS , notamment en c	cas de suspension générale de service de tr	ansport départementaux, sa	uf si vous cochez ce	tte case 🗆
	internet du Conseil Départemental, cette adresse		e recevoir un code vous	donnant accès à votre dossier par internet
ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE F	FRÉQUENTÉ EN 2015-2016	□ PUBLIC* □ PR	I VÉ* (*cocher la	case correspondante)
ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE F		□ PUBLIC* □ PR		case correspondante)
☐ École maternelle/élémentaire Nive	eau eau			
☐ École maternelle/élémentaire Nive	eau eau !:	□ CLIS □ SEG LV2 :		□CLIN
☐ École maternelle/élémentaire Nive ☐ Collège Nive ☐ Lycée Clas	eau eau sse	□ CLI: □ SEG LV2 : □ Ens	PA	☐ CLIN ☐ Classe ou section particulière
☐ École maternelle/élémentaire Nive ☐ Collège Nive ☐ Lycée Clas	eau	□ CLI: □ SEG LV2 : □ Ens	PA eignement général	☐ CLIN ☐ Classe ou section particulière ☐ Enseignement technologique
□ École maternelle/élémentaire Nive □ Collège Nive □ Lycée Clas □ Lycée LV1 □ Lycée LV1 □ Lycée professionnel □ 2	eau eau sse	□ CLI: □ SEG LV2 : □ Ens LV2 :	PA eignement général	☐ CLIN ☐ Classe ou section particulière ☐ Enseignement technologique
□ École maternelle/élémentaire Nive □ Collège Nive □ Lycée Clas □ Lycée LV1 □ Lycée LV1 □ Lycée professionnel □ 2	eau : : : : : : : : : : : : : : : : : : :	□ CLI: □ SEG LV2 : □ Ens LV2 : pro □ CAP □ Préap	PA eignement général orentissage	☐ CLIN ☐ Classe ou section particulière ☐ Enseignement technologique ☐ Cachet établissement
□ École maternelle/élémentaire Nive □ Collège Nive □ Lycée Clas □ Lycée LV1 □ Lycée LV1 □ Enso □ Lycée professionnel □ 2 □ Spé	eau : : : : : : : : : : : : : : : : : : :	CLIS SEG LV2: Ens LV2: pro CAP Préap SNCF / réseau TER, jo	PA eignement général prentissage ndre: • 2 photos d'id • Interne - Abo • Non pensionr	☐ CLIN ☐ Classe ou section particulière ☐ Enseignement technologique ☐ Cachet établissement
□ École maternelle/élémentaire Nive □ Collège Nive □ Lycée Clas □ LV1 □ Lycée LV1 □ Lycée professionnel □ 2 Spé MODE DE TRANSPORT ENVI!	eau eau : : sse : eignements obligatoires (d'exploration) ande Bac pro	CLIS SEG LV2: Ens LV2: pro CAP Préap SNCF / réseau TER, jo	PA eignement général prentissage ndre: • 2 photos d'id • Interne - Abo • Non pensionr	CLIN Classe ou section particulière Enseignement technologique Cachet établissement entité nnement Interne Scolaire* laire - Abonnement Scolaire Réglementé*
□ École maternelle/élémentaire □ Collège Nive □ Lycée □ Lycée □ Lycée professionnel □ Lycée professionnel □ Service spécial de transport scolair Si vous le connaissez, préciser le n° du se	eau i : sse i : seignements obligatoires (d'exploration) inde Bac pro	☐ CLIS ☐ SEG LV2 : ☐ Ens LV2 : pro ☐ CAP ☐ Préap ☐ SNCF / réseau TER, jo	PA eignement général prentissage ndre: • 2 photos d'id • Interne - Abo • Non pensionr	CLIN Classe ou section particulière Enseignement technologique Cachet établissement entité nnement Interne Scolaire* laire - Abonnement Scolaire Réglementé*
École maternelle/élémentaire Nive Collège Nive LV1 Lycée Clas LV1 Ens. Lycée professionnel 2 Spé	eau i : sse i : seignements obligatoires (d'exploration) inde Bac pro	CLIS SEG LV2: Ens LV2: Pro CAP Préap SNCF / réseau TER, jo (* Gare de départ : Gare d'arrivée :	PA eignement général prentissage indre : • 2 photos d'id. • Interne - Abo. • Non pensionr à retirer en gare ou aug	CLIN Classe ou section particulière Enseignement technologique Cachet établissement entité nnement Interne Scolaire* laire - Abonnement Scolaire Réglementé*
École maternelle/élémentaire Nive Collège Nive Lycée Clas Lycée LV1 Ens. Lycée professionnel 2 Spé MODE DE TRANSPORT ENVIS	eau i : sse i : seignements obligatoires (d'exploration) inde Bac pro	Gare de départ : Gare d'arrivée : Carte Pastel pour l'accès ATTENTION : La carte	PA eignement général prentissage ndre: • 2 photos d'id • Interne - Abo • Non pensionr à retirer en gare ou aug	Classe ou section particulière Enseignement technologique Cachet établissement Cachet établissement entité nnement Interne Scolaire* naire - Abonnement Scolaire Réglementé* orès de l'établissement)
□ École maternelle/élémentaire □ Collège Nive □ Lycée □ Lycée □ Lycée □ Lycée professionnel □ 2 Spé MODE DE TRANSPORT ENV! □ Service spécial de transport scolair Si vous le connaissez, préciser le n° du se □ Réseau urbain TISSÉO (agglomératio □ Lignes régulières Arc-En-Ciel ou Rég N° de ligne(s):	eau i : sse i : seignements obligatoires (d'exploration) inde Bac pro	CLIS SEG LV2: Ens LV2: Pro CAP Préap SNCF / réseau TER, jo (* Gare de départ : Gare d'arrivée : Carte Pastel pour l'accès	prentissage ndre: • 2 photos d'id. • Interne - Abo. • Non pensionr à retirer en gare ou aug. aux réseaux : • Urb. Pastel doit être co.	Classe ou section particulière Enseignement technologique Cachet établissement entité nnement Interne Scolaire* naire - Abonnement Scolaire Réglementé* orès de l'établissement) pain Tisséo • TER/SNCF • Arc-En-Ciel nservée pour le rechargement du
École maternelle/élémentaire Nive Collège Nive Lycée Clas Lycée LV1 Ens. Lycée professionnel 2 Spé MODE DE TRANSPORT ENVIS	eau eau : sse : eignements obligatoires (d'exploration) ende Bac pro 1ººº Bac pro 1ººº Bac ecialité : SAGÉ re ervice : on toulousaine) gionales	Gare de départ : Gare d'arrivée : Carte Pastel pour l'accès ATTENTION : La carte contrat scolaire 2015-2(Si l'élève est déjà titula	prentissage andre: • 2 photos d'ide • Interne - Abo • Non pensionn à retirer en gare ou aug	Classe ou section particulière Enseignement technologique Cachet établissement entité nnement Interne Scolaire* naire - Abonnement Scolaire Réglementé* orès de l'établissement) pain Tisséo • TER/SNCF • Arc-En-Ciel nservée pour le rechargement du

Ce questionnaire, dûment complété et signé, devra être remis au secrétariat de l'établissement scolaire que votre enfant fréquentera à la prochaine rentrée, avant le 3 juillet 2015, afin de disposer de la carte de transport avant la rentrée.

Si cette date n'est pas respectée, les cartes de transport seront délivrées après la rentrée scolaire. Dans l'attente de son titre de transport, l'élève empruntant les réseaux Tisséo, TER/SNCF, Arc-en-Ciel,

devra payer ses déplacements (non remboursables par le Conseil Départemental) ; l'élève empruntant un service spécial de transport scolaire ne sera pas autorisé à accéder au véhicule et toute demande tardive ne sera satisfaite que dans la limite des places disponibles.

ATTENTION : Seul le premier exemplaire de la fiche est à retourner. Le deuxième exemplaire est à conserver comme justificatif du dépôt de la demande.

SITUATION DE VOTRE ENFANT

L'élève utilise un service spécial de transport scolaire : mentionner le numéro du circuit si vous le connaissez.

IMPORTANT: la prise en charge des élèves intervient à partir de l'arrêt existant le plus proche du domicile de la famille. Lorsque le domicile est situé à l'écart du circuit, il appartient à la famille de conduire l'élève jusqu'au point d'arrêt le plus proche.

L'élève utilise le réseau urbain TISSEO.

- L'élève utilise une ligne départementale Arc-En-Ciel ou régionale indiquer :
 - le numéro de la (des) ligne(s);
 - les points de montée et de descente.

L'élève utilise une ligne TER/SNCF joindre 2 photos d'identité et un imprimé à retirer auprès de l'établissement scolaire :

- pour les non-pensionnaires : « Abonnement Scolaire Réglementé ».
- pour les internes : « Abonnement Interne Scolaire ».

COMMENT RÉCUPÉRER SON TITRE DE TRANSPORT ?

- Service spécial : retrait auprès de la mairie de la commune de domicile sauf pour les communes de L'UNION, REVEL, SAINT-ORENS et TOULOUSE (envoi à domicile)
- Carte PASTEL: envoi directement à domicile *
- Carte SNCF: retrait ou rechargement auprès de la gare indiquée sur le formulaire SNCF.
- * Si l'élève n'a jamais eu de Carte Pastel, celle-ci sera adressée à son domicile. Si l'élève a déjà une Carte Pastel (scolaire, Tisséo 4-25 ans, Arc-en-Ciel jeune) un courrier lui sera envoyé précisant les modalités de son rechargement. L'adresse mentionnée sur la demande **doit être très précise**. La responsabilité du Conseil Départemental ne saurait être engagée en cas de non réception de ces différents documents. Les courriers retournés à la Direction des Transports pourront être retirés **après la rentrée** sur la présentation d'un justificatif d'adresse.

- ATTENTION: Tout changement en cours d'année scolaire devra être dûment justifié.
 - En cas de perte ou de vol de la carte, un DUPLI CATA PAYANT sera établi.

MODALITÉS D'ATTRIBUTION DE LA GRATUITÉ

ATTENTION DATE LIMITE **DE REMISE** DES DOSSIERS 3 JUILLET 2015

Prise en charge d'un transport aller-retour quotidien ou hebdomadaire aux conditions suivantes:

- Être domicilié dans le Département de la Haute-Garonne ;
- Fréquenter un établissement public ou privé sous contrat relevant de l'enseignement du 1^{er} ou 2nd degré, ou de l'enseignement agricole;
- Être domicilié, en ligne droite, à plus d'un kilomètre de cet établissement ;
- Utiliser le transport scolaire à hauteur de 70 % minimum .

École maternelle et primaire : fréquenter l'école à laquelle le domicile est rattaché ou l'école la plus proche du domicile. Pour les enfants âgés de moins de 6 ans, prise en charge uniquement sur services spéciaux, sous réserve que la commune assure un accompagnement par un adulte.

Collège et Lycée : respecter la sectorisation définie par le réglement départemental des transports scolaires pour les établissements de l'enseignement public ou privé.

ATTENTION : Une inscription hors de l'établissement de rattachement, y compris avec une dérogation de l'Éducation Nationale, ne permet pas d'obtenir la gratuité du transport. En lycée, certains enseignements sont toutefois pris en compte.

Lycée professionnel et technologique :

- Prise en charge partielle, dans la limite de la distance séparant le domicile du L.P. public le plus proche enseignant la section choisie.
- Prise en charge totale, si l'élève n'a pu être inscrit dans l'établissement de proximité (attestation du chef d'établissement).

POUR EN SAVOIR PLUS...

...sur les modalités de prise en charge du transport vers les établissements hors département ou hors académie, se reporter au règlement départemental des transports scolaires sur le site internet : www.haute-garonne.fr ou N°Vert 0 800 011 593

Les informations recueillies dans ce dossier, sauf le n° de téléphone et l'adresse e-mail, sont obligatoires pour la délivrance d'un titre de transport nominatif et font l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 février 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser aux services du Conseil Départemental de la Haute-Garonne, 1 Boulevard de la Marquette 31090 TOULOUSE Cedex 9. Les informations recueillies pour la délivrance d'une carte Pastel sont susceptibles d'être transmises, à des fins non commerciales, aux autres services publics de transport, signataires de la Charte Pastel Midi-Pyrénées, sauf avis contraire, formulé par courrier à l'adresse ci-dessus.